

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée professionnel KYOTO - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée professionnel KYOTO - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (15936)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 16%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 43%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel KYOTO - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (15936)	Jury par défaut	Autres candidats	7	46	41	41	6
		Bacheliers professionnels toutes séries	16	93	82	77	17
		Bacheliers technologiques toutes séries	13	74	64	64	10

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel KYOTO - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (15936)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	29	26	26	3	50 %
			Masculin	17	15	15	3	50 %
			Total	46	41	41	6	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	42	38	36	8	47,1 %
			Masculin	51	44	41	9	52,9 %
			Total	93	82	77	17	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	48	44	44	5	50 %
			Masculin	26	20	20	5	50 %
			Total	74	64	64	10	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel KYOTO - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (15936)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	22	18	18	4	80 %
				AB	14	13	13	1	20 %
				B	5	5	5	0	0 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	44	39	39	5	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	2	2	1	100 %
				Total	2	2	2	1	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	0	0	0 %
				Sans mention	22	15	12	3	17,6 %
				AB	33	30	29	8	47,1 %
				B	26	25	25	3	17,6 %
				TB	11	11	11	3	17,6 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	93	82	77	17	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Sans mention	10	5	5	1	10 %
				AB	29	25	25	4	40 %
				B	28	27	27	3	30 %
				TB	7	7	7	2	20 %
				Total	74	64	64	10	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel KYOTO - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (15936)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	1	1	1	0	0 %
			Autres	45	40	40	6	100 %
			Total	46	41	41	6	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	88	78	73	17	100 %
			En réorientation	1	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	1	0	0	0	0 %
			Autres	3	3	3	0	0 %
			Total	93	82	77	17	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	68	60	60	9	90 %
			Non scolarisés	1	0	0	0	0 %
			Autres	5	4	4	1	10 %
			Total	74	64	64	10	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel KYOTO - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (15936)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	69	60	60	9
			Autres doublettes	6	5	5	2
		Baccalauréat Professionnel	Cuisine	51	47	44	8
			Commercialisation et services en restauration	36	30	28	9
			Autres spécialités	3	3	3	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel KYOTO - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (15936)	Jury par défaut	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	92 %	92,3 %	92,3 %	81,8 %
		Autres doublettes	8 %	7,7 %	7,7 %	18,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel KYOTO - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (15936)	Jury par défaut	Cuisine	56,7 %	58,8 %	58,7 %	47,1 %
		Commercialisation et services en restauration	40 %	37,5 %	37,3 %	52,9 %
		Autres spécialités	3,3 %	3,8 %	4 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Matières scientifiques	Disposer de résultats satisfaisants en GH ESAE mathématiques	Essentiel
	Langues vivantes	Disposer de résultats satisfaisants tant à l'écrit qu'à l'oral y compris en français	Très important
	Enseignements technologiques	Disposer de résultats satisfaisants dans les matières technologiques STC STS	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences générales	Être capable d'organiser et d'argumenter ses idées Avoir de bonnes qualités rédactionnelles Faire preuve d'esprit critique et de synthèse S'organiser dans son travail en autonomie	Très important
Savoir-être	Comportement et savoir-être	Comportement en adéquation avec les métiers de l'hôtellerie restauration : assiduité, ponctualité, travail en équipe	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Avoir une expérience des métiers de l'hôtellerie restauration	Très important
	Motivation	Définir un projet d'étude cohérent et argumenté	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités & engagements	Activités permettant de mettre en valeur ses qualités personnelles, développement de compétences transversales : aptitudes à communiquer, organiser, planifier ou initier.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

XXX

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Cette prise en compte a été effective

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Comité de sélection BTS MHR avril 2025

Commission d'harmonisation :

1. Présentation de la grille d'évaluation , explication des critères d'évaluation
2. Répartition des enseignants par « type de bac », puis répartition des « lots de dossiers » par enseignant (environ 50 /enseignant) : 220 dossiers à étudier
3. Présentation de l'outil Parcoursup, des différents documents utiles ou intéressants pour remplir la grille d'évaluation et connaître le profil du # candidat :
 - «Projet de formation » = lettre de motivation
 - «Fiche avenir » : pour avoir accès aux appréciations des enseignants de Terminale
 - «Activités et centres d'intérêt » : pour avoir accès aux stages et expériences professionnelles
 - «Scolarité actuelle »
 - «Scolarité antérieure » : en cas de candidat avec poursuite d'étude
4. Evaluation de chaque « lot de dossiers » par chaque enseignant Coefficienté
Français : 3 / Gestion : 3 / Langues : 2 STS/ STC : 2, 4 pour les bac pro / SA : 2 Le reste des disciplines à 1
5. Réunion une fois l'outil d'aide à la décision avec les coordos de filière pour mettre la barre de niveau minimal de recrutement
6. Coefficient entre les différents items : Fiche avenir : 2 Parcours de formation : 1 Résultats : 3

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces

dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Session 2025: près de 220 dossiers examinés, 36 places proposées, 36 candidats inscrits !!! Très forte relance de l'attractivité pour cette formation sur KYOTO depuis 3 ans. Beaucoup de dossiers de qualité. Les candidats doivent cependant mettre plus en valeur leur motivation et ne pas hésiter à développer leur projet professionnel dans la lettre de motivation.

Attention : toutes les lettres de motivation rédigées avec l'IA sont automatiquement écartées et le dossier n'est pas étudié.

Signature :

Laurent LECLERC,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel KYOTO